



Déclaration de CAPA Mutation intra-académique des Psychologues de l'Éducation nationale

Mardi 12 juin 2018

Aujourd'hui s'ouvre notre CAPA « mutation intra-académique », nous lirons à deux voies cette déclaration. Avant d'en venir à l'objet principal de cette commission, nous souhaitons comme nos collègues commissaires paritaires professeurs, professeurs documentalistes, CPE, professeurs des écoles exprimer notre attachement au paritarisme. Le 25 mai, le gouvernement a remis un document de travail intitulé *“Définir un nouveau modèle de dialogue social dans la Fonction publique”* qui vise en fait de mettre à mal le dialogue et le travail des commissions paritaires. Comme nos collègues, nous nous associons au vœu adopté par tous à l'ouverture de la FPMA : nous rappelons que le paritarisme est une nécessité pour le traitement égalitaire des fonctionnaires, en particulier pour les promotions comme pour les mutations. C'est donc le retrait de ces projets qu'il faut pour un meilleur paritarisme et non pas la suppression de ce dernier.

Nos inquiétudes sont extrêmement vives sur le projet de société qui se dessine : « nouveau modèle de dialogue social », « école de la confiance », « loi orientation réussite des étudiants », Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ... De bien jolies expressions qui visent en réalité d'autres projets.

Pour le SNUipp-FSU et le SNES-FSU, l'École doit permettre l'élévation, l'émancipation, et les psychologues de l'EN entendent y participer, comme il est indiqué dans les textes qui régissent notre corps, de « ils contribuent, par leur expertise, à la réussite scolaire de tous les élèves, à la lutte contre les effets des inégalités sociales et à l'accès des jeunes à une qualification en vue de leur insertion professionnelle. Ils mobilisent leurs compétences professionnelles au service des enfants et des adolescents pour leur développement psychologique, cognitif et social »

Or ni les annonces ministérielles et gouvernementales ni les projets de loi ne vont dans ce sens et les allégations de notre ministre ne font qu'accroître le sentiment de malaise dans l'Éducation nationale. C'est d'autant plus inadmissible que nous ne sommes pas entendus sur les préoccupations réelles du terrain !

En ce qui concerne notre profession, pour les psychologues de la spécialité EDA, les secteurs

sont trop lourds pouvant aller jusqu'à 2000 élèves à charge. Le nouveau corps a aussi comme vous le savez déjà créé une situation nouvelle au regard des carrières parce qu'elles sont à présent gérées par le rectorat, le PPCR est aussi venu se rajouter. Cette année, nous avons tous ensemble, c'est-à-dire autant les personnels de la DPE que les PsyEN et les élus, essuyé les plâtres. Il y a des ajustements à réaliser et nous avons demandé que des directives soient données par la DGRH. Elles tardent à venir et nous continuons à demander des améliorations et la prise en compte de nos demandes : affectation dans les écoles avec rattachement administratif, décret sur les indemnités EP, promotions en cas de doubles-carrières, etc.

Pour les PsyEN-EDO, les préoccupations sont proches de ces dernières concernant la charge de travail. Mais la loi ORE, Parcoursup, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la réforme du lycée, la réforme de la voie professionnelle assombrissent le tableau. L'annonce du transfert des Dronisep aux régions, et de la fermeture des CIO signent pour nous la fin du service public d'orientation de l'Éducation nationale. Les PsyEN, les personnels administratifs, les DCIO, les personnels des Dronisep et de l'Onisep ont fait l'objet d'un troc entre le premier ministre et l'association des régions de France. Les régions n'ont pas obtenu la compétence sur l'apprentissage confié aux branches professionnelles, on leur a donné comme os à ronger l'information sur l'orientation...

Sur le terrain, dans notre académie comme dans les autres, nous n'entendons pas que ce projet aboutisse : aucune fermeture de CIO est la phrase que nous ne cessons de clamer depuis des années, nous continuerons à le faire. La fermeture des CIO vise de manière déguisée à faire place nette pour un service régional qui n'aura de public que le nom.

La disparition des CIO signerait de fait la suppression du seul véritable service public de proximité, de conseils sur la scolarité et l'orientation, ouvrant ainsi la porte à la privatisation de l'accompagnement personnalisé et de l'aide à l'élaboration des projets d'avenir.

Le ministère ne semble pas bien avoir pris la mesure des missions que remplissent les CIO dans l'institution. Les réponses sont toujours les mêmes : mépris et éléments de langage.

A cela s'ajoutent les premiers résultats de Parcoursup : alors que le Ministère de l'Éducation nationale annonçait, à la publication des premiers résultats de Parcoursup, que 50% des élèves y avaient reçu au moins une réponse positive, ce pourcentage était plus faible dans notre académie qui subit une fois de plus les discriminations qui s'opèrent au détriment des élèves cristoliens. C'est dans les séries technologiques que les résultats sont les plus mauvais : seuls 1/3 des élèves de STMG et 1/4 des élèves de STI2D avaient une réponse positive.

Au-delà de son caractère injuste, Parcoursup se révèle aussi d'une grande cruauté pour les élèves et leurs familles, dont beaucoup restent sidérés par le sort qui leur est fait. L'affichage des rangs sur la liste d'attente et l'évolution très lente de ces classements ne cessent de les renvoyer à l'idée d'un échec personnel, à quelques jours du baccalauréat.

Cette première génération passée par Parcoursup, qui a vu les règles de l'affectation post-bac bouleversées après son entrée en terminale, est décidément bien maltraitée par la réforme Blanquer-Vidal. Après des mois de communication gouvernementale sur le choix des jeunes, sur leur maîtrise des parcours et sur la fin du tirage au sort, tout le monde se retrouve face à la dure réalité : il n'y a pas les places suffisantes pour accueillir chacun.e dans une formation post-bac correspondant à ses choix d'orientation. Les PsyEN et DCIO malgré la communication pas toujours très claire du MEN jouent leur rôle : ils sont aux côtés des lycéens, les conseillent et les accompagnent au mieux dans cette procédure au CIO comme en établissement scolaire. Hélas, ils ne pourront faire de miracle et nous espérons qu'il ne leur sera pas reproché les failles de Parcoursup...

Concernant cette CAPA, nous avons lors du GT exposé les problèmes pour ce premier mouvement concernant les deux spécialités. Pour les EDO, des problèmes sont à noter pour les CIO avec points d'accueil, nous demandons que les collègues soient consultés et que le barème soit pris en compte. Pour la spécialité EDA, je laisse la parole à mon collègue.

Il y a donc des choses à améliorer :

- Sur l'affectation en circonscription plutôt qu'en école qui peut poser des difficultés.
- Sur les CIO comportant des points d'accueil
- Sur les postes spécifiques de psychologues

Nous devons faire en sorte toutes et tous, administration comme commissaires paritaires d'améliorer les procédures de mouvement dès l'an prochain en prenant en compte les spécificités du corps des psychologues, notamment pour la spécialité EDA qui découvre le mouvement intra-académique.

Nous vous remercions de votre attention.